

Lancement du projet PlayGround : Faire du basket un moyen de lutte contre la migration clandestine

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 28 OCTOBRE 2022

1211

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Il se dit qu'à Bamako, les chauves doivent porter un couvre-chef pour éviter que des spéculateurs ne confondent leur crâne dégarni avec un terrain vague à morceler ou vendre. Il semble que ces spéculateurs ont déteint sur une autre catégorie de citoyens qui ont plutôt fait des logements sociaux leur cible, pour ne pas dire leur proie.



Gestion des logements publics

Le ministre Kamena met de l'ordre!



Refondation de l'État : Validation du Programme National d'Éducation aux Valeurs



Détenteurs de faux diplômés : Panique à bord !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

27 Oct.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

382

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

01

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

520 630 Vaccinations incomplètes

2 103 912 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 723

Guéris

31 896

Décès

742

dont 9 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.18



P.24



/ Une /

Gestion des logements publics : Le ministre Kamena met de l'ordre !

P.5

/ Brèves /

Sénégal : Des ONG presentent Macky Sall de lever le doute et renoncer au 3e mandat

P.11

Mali : La police et la protection civile sont officiellement militarisées

P.11

Ouganda : Le fils du chef de l'Etat assure qu'il sera "certainement" président

P.12

Mois de la solidarité et de lutte contre l'exclusion : La touche de l'AFTI par un match de gala

P.12

Recettes douanières : L'Inspecteur Général Amadou Konaté sonne la mobilisation

P.13

Éducation : Plus de 200 écoles illégales !

P.13

Présidence de la république : Le président de la transition a accordé une audience à Mahamadou Issoufou

P.14

/ Actualité /

Détenteurs de faux diplômés : Panique à bord !

P.16

Formation professionnelle : Cérémonie de départ de 50 boursiers maliens au Maroc

P.17

Forum International sur la Sécurité et Santé au Travail : La 3e édition se tiendra Bamako

P.18

Forum mondial sur la sécurité sociale à Marrakech : Le DG de la CANAM, en paneliste, expose le cas malien sur l'extension de la couverture santé

P.19

/ Politique /

Refondation de l'État : Validation du Programme National d'Éducation aux Valeurs

P.22

Défense de la patrie : L'élaboration de l'ouvrage « les héros de la défense de la patrie » en cours

P.24

Lancement du projet Playground : Faire du basket un moyen de lutte contre la migration clandestine

P.25

Officialisation des langues nationales : L'avant-projet de constitution reconnaît la diversité linguistique

P.27

/ Culture & société /

Inclusion des enfants et jeunes talibés : Les acteurs évaluent le projet "AWN KA TA"

P.29

/ International /

RDC : Violents combats entre armée et rebelles du M23 près d'une route stratégique

P.30

Éthiopie : Que peut-on attendre des négociations de paix sur le conflit au Tigré ?

P.31

/ Sport /

Coupe du monde 2022 : Mane désigne son pays préféré pour remporter le tournoi

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Gestion des logements publics

Le ministre Kamena met de l'ordre !



Il se dit qu'à Bamako, les chauves doivent porter un couvre-chef pour éviter que des spéculateurs ne confondent leur crâne dégarni avec un terrain vague à morceler ou vendre. Il semble que ces spéculateurs ont déteint sur une autre catégorie de citoyens qui ont plutôt fait des logements sociaux leur cible,

pour ne pas dire leur proie. Mais, depuis quelques temps, ils ont à faire à aussi coriace qu'eux. Il s'agit du ministre Bréhima Kamena, qui, dans la discrétion qui le caractérise a décidé de mettre de l'ordre dans le secteur des logements sociaux et ce, conformément à la vision des plus hautes autorités de la Transi-

tion.

Pour se donner les moyens de sa politique « zéro » fraude sur les logements sociaux, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et de la Population, Bréhima Kamena, a instruit l'Office Malien de l'Habitat (OMH), de procéder au



recensement des logements sociaux et équipements publics du site de N'Tabacoro. L'OMH, à son tour, a sollicité le concours de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH) qui s'est aussitôt mise à la tâche.

Opérant comme des fourmis, les enquêteurs du département en charge de l'Habitat ont recensé 10.280 logements sociaux parmi lesquels plusieurs centaines ne respectent pas le cahier des charges avec notamment les changements de vocation ou des occupations illicites.

Des constatations effectuées sur le terrain il est ressorti que :

- 650 logements sont en location, soit 6,32% ;
- 898 logements sont modifiés en R+1, soit 8,73% ;
- 34 logements sont modifiés en R+2, soit 0,01% ;
- 3108 logements sont avec annexes, soit 30,23% ;
- 3969 logements ne sont pas modifiés, soit 38,60% ;
- 2174 logements sont fermés / inaccessibles, soit 21,14% ;
- 1122 logements sont proposés en cession en vue du paiement d'une partie des dettes de l'OMH comme décidé par le conseil des mi-

nistres du 31 mai 2018, soit 10,91% ;

- 76 logements sont des donations officielles, le plus souvent à des indigents recensés comme tels par les services sociaux.

A ce stade déjà, on peut s'interroger sur les cas du cinquième des bénéficiaires (21,14%) dont les logements sont fermés ou inaccessibles. Ont-ils vraiment un besoin de logement social ? Devaient-ils bénéficier de ces logements ? Faut-il leur laisser les logements qui leur ont été attribués ? Certes, il ne faut surtout pas les frapper tous avec le même bâton car certains pourraient par exemple être des fonctionnaires mutés en dehors de Bamako après l'obtention du logement social.

Les limiers de l'urbanisme ont aussi décelé, parmi les 155 équipements publics recensés 71 illicitement occupés contre seulement 41 respectant les clauses contractuelles sur les 111 occupés.

Déterminé à mettre de l'ordre dans ce capharnaüm en vue d'une gestion rationnelle et transparente des logements sociaux, le ministre Kamena a décidé « **en rapport avec les autres départements ministériels concernés et après une large concertation avec tous les acteurs, prendre les mesures nécessaires** ».

Ouf, pourrait-on dire.

■ MOCTAR SOW



L'ESSOR



Le coup d'envoi de la 2^e édition de la Coupe numérique a été donné mardi et l'honneur est revenu à l'Office de radio et télévision du Mali (ORTM) et la Société malienne de transmission et de diffusion (SMTD) d'ouvrir le bal du tournoi



FIGARO DU MALI



A travers cette publication nous aimerions souhaiter un joyeux anniversaire au grand Alassane Diombele, journaliste émérite et l'actuel Directeur Général de l'ORTM. Que Dieu vous donne encore la force et une longue vie.



Kassoum Thera



Admettons le litre d'essence au Mali est apparemment le plus cher de la sous région

Financial Afrik



Zenith Bank, banque commerciale nigériane, a publié jeudi 27 octobre ses résultats financiers pour le trimestre clos le 30 septembre 2022. Le rapport renseigne que le bénéfice a bondi de 8,55% à 174,331 milliards

de nairas (399 millions USD) comparé à la même période de l'année dernière. Le bénéfice avant impôt a augmenté de 12,64 % pour atteindre 202,549 milliards de nairas (463 millions USD) en 2022, contre 179,810 milliards de nairas (411 millions USD) en 2021....



Bastion du sport



John Terry : " Pendant l'entraînement, j'ai blessé ce jeune footballeur U9 et je tenais à m'excuser. Il m'a dit 'Pourquoi t'excuser ? Le match n'est pas encore fini'"
Crédit info : BKO FOOT



Samprin Bob



Éducation au Mali: Des chiffres alarmants
_ 111 établissements secondaires généraux, techniques et professionnels publics contre plus de 2000 privés du même genre.

_ Parmi les 2000 du privé, prêt de 200 existent en toute illégalité sans soit autorisation de création ou d'ouverture et prêt de 200 autres n'ont même pas d'existence réelle. Pourtant ils recevaient tous des élèves étatiques qui étaient orientés

chez eux!!!

Qui sont ceux qui étaient dans ce réseautage criminel? Existants en toute illégalité, ces établissements avaient quel devoir de résultat envers l'Etat qui était d'ailleurs leur complice à travers certains de ses fonctionnaires véreux tapés à l'ombre? Ces établissements ont perçu des milliards de subventions de la part de l'Etat qui pouvaient servir à créer des établissements publics et à recruter des enseignants, réduisant du coup le taux de chômage de façon formelle. Il y aura des enquêtes et sanctions administratives et judiciaires pour ce forfait découvert?

Avec tout ça on certains veulent faire elargir l'angle d'analyse sur les maux de l'école malienne.

Quand le secteur de l'éducation s'ouvre à toute sorte de crapules, comment voulez vous que l'école ne soit pas réduite en sa simple forme d'entreprise commerciale à but purement lucratif?

Le mal est tellement profond et multidimensionnel que vouloir le soigner à la racine sans les vrais acteurs n'est que leurre et fuite en avant.

Mais bon continuons à nous voiler la face et à vouloir que des petits boucs émissaires pour amuser la galerie.



■ Diallo Calvin Amidou

IBK avec tous ses voyages consomme/an 12 milliards assimi sans voyager consomme 22 milliards



■ Amkoulel Senonke

En 1968 le Mali avait commencé à enseigner 4 langues : Peulh, Bambara, Tamacheq et Sonraï. IBRAHIMA KEBE



■ NIANG TV

LE PRÉSIDENT RUSSE A REFUSÉ DE FÉLICITER LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE. "La Grande-Bretagne fait partie des pays inamicaux, donc il n'y a pas eu de félicitations", a expliqué le porte-parole du



Kremlin, Dmitri Peskov. Londres est l'un des principaux soutiens de l'Ukraine face à la Russie. Peu après sa nomination, le Premier ministre britannique Rishi Sunak a échangé avec le président ukrainien Zelensky pour l'assurer du "soutien inébranlable" du Royaume-Uni face à l'invasion russe de l'Ukraine.

Me Cheick Oumar Konaré



■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-Au Nigeria et en Afrique du Sud, Netflix organisera dans les prochains jours des sessions de formation pour les scénaristes. L'information a été rendue publique par un communiqué de Netflix et de la SCA annonçant l'extension de leur partenariat pour cette série de formations lancée en janvier dernier.



■ Bacary Camara



Les rites et traditions..

Kanda Kala Niagalen, première femme-traitre au Mandé.

Niani mansa Kara Kamara est le premier roi du Mandé., il avait une femme du nom de Nyagalen Danbamugu Tarawelé, que l'on appelait aussi Kanda Kala Niagalen, car ce n'était pas une femme ordinaire, elle était le compagnon de jeu des hommes. Avec eux, elle jouait au "Wori" un jeu vraiment ludique et cérébral et presque réservé aux hommes. Elle en fut une exception et jouait avec son mari, qu'elle ne cessait de flatter.

Le roi Niani Mansa Kara dont elle était la favorite avait partagé avec elle tous ses secrets d'homme. Et c'est cela qui va accélérer sa perte,

car Mandé Fakoly, un fidèle lieutenant de Soundiata entreprit de la séduire et ne tarda pas à arriver à ses fins. Et selon les traditionnistes c'est seulement contre une promesse de mariage, plus une poutre remplie d'or, que Kenda Kala accepta alors de livrer son mari à ses bouchers. Ah la femme ! C'est donc grâce à la trahison de sa propre femme que Fakoly vint à bout de Niani mansa Kara Kamara. Il le tua et ramena sa tête à Magan Soundiata. Il tua aussi Kenda en disant : « Toi tu ne seras plus la favorite d'un autre roi. L'occasion ne te sera pas donnée de trahir un autre roi. » Celui qui se présentait comme le premier occupant de la terre du Mandé a ainsi péri dans son bain tué par une flèche empoisonnée...

Niani Massa Kamara était un grand thaumaturge qui possédait douze flèches en cuivre jaune. Il était impénétrable au fer. Pour tuer un ennemi, il lui suffisait de tirer de son carquois une des douze flèches et de prononcer le nom de celui qu'il voulait faire périr, même si une distance de mille kilomètres le séparait de lui, la flèche chargée magiquement et tirée en direction de l'ennemi s'envolait aussitôt et allait frapper ce dernier. Elle revenait ensuite se ranger dans le carquois "racontent les historiens du cru.

B.CAMARA, Journaliste, Chercheur



■ Ammy Baba Cisse



Selon plusieurs sources judiciaires, des magistrats ayant atteint l'âge de la retraite pour ce mois de Décembre espèrent faire rallonger de 5 ans la retraite pour certains membres actuels de la Cour suprême.

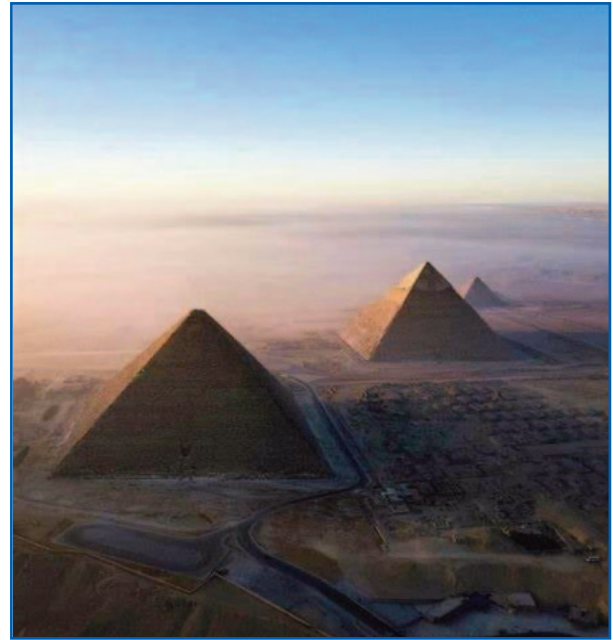


■ Mouskezar Le Negus Panafricain



La seule raison pour laquelle les pyramides existent encore en Afrique aujourd'hui est qu'elles étaient trop lourdes pour que les Européens puissent les piller et les mettre dans leurs musées.

Disait notre aîné Souleymane Guino. Paix à son âme



■ Serge Daniel



#Mali-Afrique-Ecoutes téléphoniques/ Échanges de SMS ce 27/10/2022/avec un ami :

-Serge c'est vrai qu'on peut être écouté même sur le réseau whatsapp ? Ma réponse :- Mon cher, Oui sur whatsapp, des services de renseignements écoutent les conversations./Mon ami s'est effondré. Mdr

■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

En marge du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, s'est entretenu, le lundi 24 octobre 2022, avec le Président de la République d'Angola, Son Excellence Monsieur Joao LOURENÇO.



Lors de cette rencontre, le Ministre DIOP a, d'abord, au nom du Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, adressé ses chaleureuses et vives félicitations au Président Angolais pour sa réélection à son second mandat, avant

d'échanger sur les voies et moyens visant le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays et d'évoquer d'autres questions d'intérêt commun.

Bureau de l'information et de la Presse/MAECI



■ Stanis Bujakera Tshiamala



#RDC: "Je vous annonce ma démission de l'ODEP. L'administration a été saisie. Nous continuons la vraie lutte dans un cadre où règne la transparence. L'hypocrisie ne peut pas prendre le dessus sur la raison.", Valéry Madianga

■ Umaro Sissoco Embaló



En entretien avec SE Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie ce 25 octobre 2022 au Kremlin à Moscou. Au cœur de nos échanges, nous avons abordé plusieurs sujets géo-politiques.



■ Abdoul MBAYE



Le Canada déclare que 23% de sa population sont des immigrants. Ce taux dépend de la date retenue pour considérer l'immigration. Ceux venus

d'Europe sont aussi des immigrants retrouvant des autochtones. Corrigons donc l'histoire des migrations et la tolérance s'accroîtra.

Macky Sall, son Gouvernement doivent en urgence nous éclairer sur ce nouveau scandale mondial d'achat d'armes de guerre par le ministère de l'environnement à la société Lavie Commercial Brokers de Aboubakar Hima. 45 milliards fcfa encaissés par une société tout juste créée...

■ Larmes des pauvres



#UkraineRussiaWar va-t-on vers la troisième guerre mondiale ?



■ Gouvernement du Mali



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, a reçu en audience ce mercredi 26 octobre 2022, la nouvelle Présidente du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), Madame Mirjana SPOLJARIC, en visite de travail au Mali.

Le Chef de la diplomatie malienne s'est d'abord réjoui du choix de la Présidente du CICR de faire du Mali sa première destination après son accession à ce poste de grande responsabilité, avant de lui adresser ses chaleureuses et vives félicitations.

Il a également salué la contribution importante du CICR dans la mise en œuvre de son mandat orienté vers l'assistance humanitaire et les services sociaux de base en faveur des populations les plus vulnérables. Il a saisi cette occasion pour rappeler à son hôte du jour, les nouveaux principes clés qui gouvernent l'action publique au Mali, à savoir : le respect de la souveraineté de notre pays ; le respect de ses choix stratégiques et la prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien.

La Présidente du CICR a, pour sa part, exprimé son engagement personnel et celui de son organisme à poursuivre et à intensifier les activités opérationnelles au Mali, conformément à son mandat.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

Sénégal : Des ONG pressent Macky Sall de lever le doute et renoncer au 3e mandat



Des organisations sénégalaises ont pressé jeudi le président Macky Sall de dissiper le doute et de déclarer ouvertement qu'il ne briguerait pas sa propre succession en 2024, candidature susceptible selon elles de semer le "chaos".

M. Sall, élu en 2012, réélu en 2019, entretient depuis des mois le flou sur ses intentions, alors que les avis divergent sur sa légitimité à se représenter et que l'opposition promet une résistance farouche s'il franchit le pas.

La Constitution stipule qu'un président ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs. Mais un certain nombre de voix s'élèvent dans le camp présidentiel pour défendre l'idée d'un troisième mandat en invoquant la révision constitutionnelle de 2016, qui remettrait les compteurs à zéro d'après eux.

Dans une déclaration publiée jeudi, des organisations de défense des droits humains et de la démocratie comme AfrikaJom ou la Raddho, associées à d'autres, rappellent qu'ailleurs en Afrique par le passé le forcing pour un troisième mandat a eu des conséquences "particulièrement tragiques", apparente référence à des précédents guinéen, ivoirien ou même sénégalais. Elles disent vouloir "éviter à notre pays un scénario du chaos".

"Pour nous éviter une telle catastrophe dont les conséquences pourraient être encore plus dramatiques que le bilan de 2012, nous vous invitons, Monsieur le président, à faire une déclaration ouverte pour lever toute équivoque", écrivent-elles.

"La limitation des mandats à deux est sans équivoque et définitivement ancrée dans la loi fondamentale", déclarent-elles. Elles invoquent les déclarations et les engagements pris par le passé verbalement ou par écrit par Macky Sall lui-même.

En 2012, la candidature d'Abdoulaye Wade à un troisième mandat avait provoqué des violences qui avaient fait plusieurs morts. Les ONG soulignent que M. Sall avait alors combattu le troisième mandat, lutte dont il avait été le "principal bénéficiaire".

Nous "vous invitons solennellement à ne pas présenter votre candidature à l'élection présidentielle de 2024, par respect pour la parole donnée et par respect pour l'interprétation claire et sans équivoque que vous n'avez cessé de donner de notre Constitution", disent-elles.

Mali : La police et la protection civile sont officiellement militarisées



La police nationale et la protection civile sont officiellement militarisées au Mali, selon une loi publiée jeudi dans le journal officiel de la République, qui a été votée à l'unanimité par le Parlement de transition de la junte au pouvoir.

"Les fonctionnaires de la police nationale et de la protection civile sont régis par le statut général des militaires" et "placés sous l'autorité du ministre en charge de la Sécurité", dit l'article 2 de cette loi.

"Cette militarisation permettra de déployer la police nationale dans les zones reconquises par l'armée afin d'y assurer la sécurité des populations et de leurs biens et empêcher le retour des forces du mal", avait justifié le gouvernement en conseil des ministres, en référence aux groupes armés rebelles et jihadistes en conflit avec le régime de Bamako dans une grande partie du pays.

Le projet de loi a été voté il y a une semaine par le Conseil national de transition (CNT) dont les membres ont été nommés par la junte, par 111 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

"Bienvenue aux policiers dans l'armée. Désormais c'est la discipline, plus de syndicalisme", avait réagi après le vote Daoud Aly Mohammedine, ministre de la Sécurité et de la Protection civile. Cette unanimité "s'explique par le fait que les gens ne veulent plus du syndicalisme à la police", avait également déclaré Aboubacar Sidick Fomba, l'un des membres du CNT. La militarisation de la police, abandonnée par les autorités en 1993, était l'une des recommandations phares des Assises Nationales de refondation organisées par la junte en décembre pour "construire une solution de sortie de crise" au Mali.

Avant le vote au CNT, tous les syndicats de la Police avaient dénoncé une décision "unilatérale" et insisté sur la volonté "d'aboutir à un projet consensuel". "Si cette militarisation émane du peuple, ce même peuple demandera la démilitarisation un jour, car la démocratie ne rime pas avec une police militarisée", avaient-ils dit.

AFP

Le refus d'un troisième mandat a été l'un des mots d'ordre des émeutes de 2021 au Sénégal dans un contexte social et sanitaire tendu.

AFP

Ouganda : Le fils du chef de l'Etat assure qu'il sera "certainement" président



Le fils du chef de l'Etat ougandais Yoweri Museveni, Muhoozi Kainerugaba, a assuré jeudi dans un tweet qu'il sera "certainement" président à la suite de son père.

Les observateurs ont longtemps considéré que Muhoozi Kainerugaba, 48 ans, qui s'est récemment retrouvé mêlé à une querelle diplomatique avec le Kenya, était pressenti pour prendre la succession, même si M. Kainerugaba avait déclaré en 2013 que "l'Ouganda n'est pas une monarchie". "La seule façon que j'ai de remercier ma superbe mère est de devenir président de l'Ouganda. Et je le serai certainement", a tweeté jeudi Muhoozi Kainerugaba.

Yoweri Museveni, 78 ans, qui dirige l'Ouganda d'une main de fer depuis 1986, pourrait de nouveau se porter candidat à l'élection présidentielle prévue en 2026.

Le 18 octobre, Yoweri Museveni avait déclaré que son unique fils -- il a trois également trois filles -- ne tweeterait plus sur les affaires du pays, après une série de tweets polémiques début octobre avait notamment menacé d'envahir le Kenya.

Le chef de l'Etat avait précisé que son fils pourrait toujours s'exprimer sur le réseau social, à condition de se limiter à des commentaires sur le sport, par exemple.

Mais Muhoozi Kainerugaba n'en n'avait eu cure, déclarant dès le lendemain sur Twitter: "Je suis un adulte et personne ne me bannira de quoi que ce soit".

Début octobre, le fils du président avait notamment suggéré qu'il lui faudrait, à lui et son armée, pas "deux semaines" pour s'emparer de la capitale kényane Nairobi. Il s'était excusé quelques jours plus tard auprès du nouveau président kényan William Ruto.

Le 4 octobre, le fils du chef de l'Etat ougandais était remplacé à la tête des forces terrestres du pays. En 2022 déjà, une série de propos sur Twitter de Muhoozi Kainerugaba en faveur des rebelles de la région éthiopienne du Tigré, en guerre avec les autorités fédérales, avait également courroucé les autorités d'Addis Abeba.

En 2013, la police ougandaise avait effectué une descente dans les locaux de deux journaux et d'une station de radio après une note confidentielle d'un général affirmant que le président Museveni préparait son fils pour lui succéder et prévoyait d'assassiner les opposants à ce projet.

AFP

Mois de la solidarité et de lutte contre l'exclusion : La touche de l'AFTI par un match de gala



Le terrain de Lafia Club de Bamako (LCBA) a servi de cadre mercredi 26 octobre 2022 à un match de gala organisé par l'AFI, sous la houlette de Mme Touré, Yamen Dolo. Un moment de communion qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution d'un vaste programme d'activités initié pour célébrer le mois de la solidarité et de lutte contre l'exclusion.

L'occasion était aussi opportune de rendre un vibrant hommage à ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite dont la présidente Mme Coulibaly Aty Sinkaré (absente pour raison de mission : contrôle physique à Ségou). Au terme d'une rencontre âprement disputée, ce sont les joueuses de l'Administration qui ont pris le dessus par 4 buts à 2 devant celles des structures sanitaires (DPASS), après un score nul et vierge, au coup de sifflet final.

C'était sous la haute présidence du Directeur Général de l'INPS, M. Ousmane Karim Coulibaly accompagné de ses proches collaborateurs. Comme à son habitude pour tous les actes fédérateurs au sein de l'Institut, il a salué et encouragé cette belle initiative fédérative. Sur le terrain LCBA, le spectacle était au rendez-vous avec des joueuses engagées de part et d'autre. De bons gestes techniques, des dribbles, des passements de jambe, des débordements, des appels de balle, etc. Le menu était alléchant dans un match ouvert qui s'est soldé par la victoire des agents de l'administration. « C'est une très belle initiative. Ça nous a permis de nous revoir hors des bureaux et de partager un moment de joie », dira un membre de l'AFTI. « Ce match a été un plaisir pour nous de retrouver les collègues travailleuses. Il a pour objectif est d'encourager nos cadettes à cultiver la cohésion et l'entente au sein de l'INPS », a ajouté Mme Touré Korotoumou Sofara, représentante de la présidente de l'AFTI. Pour le Directeur des Affaires Générales de l'INPS (DAG), Oumar Diarra dit Barou « c'est un signal en guise de la cohésion et du vivre ensemble, par le sport, au sein de l'Institut ». « Il faudra continuer à les encourager. On va les accompagner et il faut que l'AFTI aille jusqu'au bout ». La capitaine de l'équipe de la santé, n'a pas manqué dégrainer les bienfaits du sport en général, et celui féminin, en particulier. Sa collègue de l'administration salue l'initiative de ses « Maman » avant de saluer la vision de la Direction Générale d'encourager et d'accompagner le sport au sein de l'Institut. Et, de féliciter par la suite, l'AFTI pour avoir accepté et concrétisé cette vision pour célébrer le Mois de la solidarité. Enfin, mention spéciale au président de Lafia Club de Bamako (LCBA), Sékou Diogo Keïta, pour avoir mis gracieusement le terrain à la disposition de l'AFTI.

(Adama DIARRA, Service des Relations Publiques, INPS)

Recettes douanières : L'Inspecteur Général Amadou Konaté sonne la mobilisation

Le Général Amadou Konaté était sur le terrain, pour s'enquérir des conditions de travail des agents des Douanes du Mali et surtout pour les inviter à davantage mouiller le maillot, aux fins de booster les recettes. Selon les chiffres, les douanes maliennes ont récolté 60,8 milliards de FCFA pour le compte du mois de septembre dernier....

Le patron des Douanes maliennes a jugé utile d'inviter ses hommes à plus d'efforts, pour rattraper le gap des recettes au titre de l'exercice budgétaire de 2022. Il faut rappeler que les sanctions imposées par la CEDEAO et l'UEMOA ont fait perdre au Mali d'énormes fonds. Ce qui aura affecté considérablement les prévisions annuelles pour les recettes douanières pour le compte de l'année 2022. Pour cette première étape de visite de terrain entamée depuis le 25 octobre 2022, le Directeur Général des Douanes du Mali commencé par la Région Douanière de Kayes.

Sur place, dans la première région administrative du Mali, le Général Amadou Konaté accompagné par certains de ses plus proches collaborateurs, a tout d'abord remercié le Lt/Col Cheick Amala Diallo et sa troupe, pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer pour l'atteinte des objectifs assignés à l'Administration douanière au titre de l'exercice budgétaire de 2022.

« En 2021, grâce à l'engagement et la détermination de tous, nous avons été au rendez-vous du résultat malgré un gap assez



important à combler. Nous n'avons pas eu droit aux festivités de fin d'années pour réaliser le record de 65 milliards de FCFA. En 2022, le challenge est le même. Ce défi est à notre portée. Pour mobiliser les 611 milliards de FCFA, il n'y a pas de plan B. Nous en avons les moyens et les compétences. La réalisation des objectifs de recettes est un devoir du collectif des douanes envers l'Etat dont l'accompagnement n'a pas fait défaut », a indiqué l'Inspecteur Général Amadou Konaté.

L'Inspecteur Général Amadou Konaté a pour ambition de mettre les agents sur le terrain dans les meilleures conditions de travail, afin de leur permettre de répondre aux attentes des plus hautes autorités.

Dans les tous prochains jours, le patron des Douanes maliennes se rendra dans les autres régions douanières, notamment : Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Kita, Bougouni, Koutiala, entre autres, pour davantage galvaniser les troupes à plus d'efforts et d'engagements pour un résultat positif au 31 décembre prochain.

Binadjan Dombia

Éducation : Plus de 200 écoles illégales !

Lors de son passage sur la chaîne de télévision nationale, ORTM, la ministre de l'Éducation Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane, a donné des chiffres alarmants. Selon elle, le Mali compte 111 établissements secondaires généraux, techniques et professionnels publics et plus de 2000 privés du même genre. Parmi ceux privés, près de 200 fonctionnent illégalement, parce que non-autorisés. Plus scandaleux : lesdits établissements auraient accueilli des élèves orientés par l'État.

La question qui se pose aujourd'hui, est de savoir : Quels sont les responsables de cette situation ? Ces établissements ont perçu des milliards de subventions de la part de l'Etat ; milliards qui pouvaient servir à créer des établissements publics et à recruter des enseignants, réduisant du coup le taux de chômage de façon formelle. Il y a lieu de diligenter une enquête, afin de retrouver les cerveaux et leurs complices et les sanctionner. Quand le secteur de l'éducation, en effet, s'ouvre à toute sorte de crapules, il est normal que l'école soit assimilée à une vulgaire entreprise qui, plus est, clandestine.

Le mal de l'école malienne, on le sait, est tellement profond et multi-dimensionnel, qu'il appelle des solutions drastiques, parmi lesquelles des sanctions contre les acteurs inconséquents. Toute autre solution



ne serait que fuite en avant. Des têtes doivent tomber, pour servir d'exemple !

En attendant, l'on doit s'interroger : L'Etat devra-t-il reconnaître les diplômes délivrés par ces écoles fictives ? Quelles solutions pour les apprenants victimes ? Autant dire que la tâche s'avère compliquée pour les autorités qui, pourtant, n'ont ni le droit de trembler, ni celui de faillir. Il y va de la moralité et de la crédibilité de l'Etat malien.

Binadjan Dombia

**Présidence de la république :
Le président de la transition a accordé
une audience à Mahamadou Issoufou**

Ce jeudi 27 octobre 2022, le président de la transition, se le colonel Assimi Goïta, chef de l'état, a accordé une audience au président du panel indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au sahel, Mahamadou Issoufou, ex-président de la république du Niger. Il était à la tête d'une forte délégation venue discuter de la sécurité et du développement dans le sahel.

Je viens d'être reçu par le Président de la Transition. Notre entretien a porté essentiellement sur les défis que connaît notre région, le sahel », a confié à la presse l'ancien Chef d'État nigérien, à sa sortie d'audience. Les défis sécuritaires, institutionnels, climatiques, démographiques, du développement économique et social ont été d'abord l'objet des discussions entre la délégation du Panel indépendant et le Chef d'État malien.

« Nous avons noté ensemble que tous ces défis sont entrelacés », a expliqué Mahamadou ISSOUFOU.

Au cours des échanges, la mission d'évaluation confiée au Président du Panel indépendant par le Secrétaire Général des Nations unies, en rapport avec l'Union africaine, la CEDEAO et le G5 Sahel, a aussi été abordée. Une mission d'évaluation sur la sécurité et le développement au sahel, qui concerne non seulement le sahel géographique, mais aussi



certaines pays du Sahara et du golfe de Guinée.

Selon les précisions de l'ex-Président nigérien, il s'agit d'une mission qui va évaluer les différentes stratégies qui sont mises en œuvre et qui sont en cours actuellement en vue de faire face aux différents défis déjà évoqués.

« Il s'agit de faire cette évaluation et de faire des propositions et des recommandations afin d'agrèger les efforts de tous les acteurs, les États comme leurs partenaires, pour être plus efficaces en vue d'apporter des réponses plus pertinentes face aux défis que rencontre notre espace commun », a précisé Mahamadou ISSOUFOU, qui a remercié le Président GOÏTA non seulement pour l'hospitalité, mais aussi d'avoir accepté de le recevoir.

Présidence de la République du Mali

**ANNONCE
BOURSE**

B2GOLD informe qu'il est ouvert un programme d'octroi de bourses aux étudiants de séries scientifiques (**nouveaux bacheliers ayant une moyenne supérieure ou égale à 13/20**), pour une formation dans différents domaines :

- INGÉNIRAT MINES/GÉOLOGIE,
- INGÉNIRAT GÉNIE CIVIL ;
- INGÉNIRAT ENVIRONNEMENT.

Les formations se dérouleront dans des instituts maliens spécialisés.

LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE DONT LA DATE LIMITE EST FIXÉE AU 28 OCTOBRE 2022 À 12H 00 COMPORTE :

1. Une lettre de motivation comportant le choix du domaine ;
2. Une copie ou une attestation certifiée du Baccalauréat 2021-2022 ;
3. Les relevés de notes du Baccalauréat 2021-2022 ;
4. Un certificat d'indigence pour les étudiants dont les parents sont en situations précaires ;
5. Le certificat de résidence ;
6. Un extrait d'acte de naissance.

Toutes les demandes doivent être envoyées en double exemplaire (avec la mention du domaine de la formation choisie sur les enveloppes) à l'attention de Monsieur le Directeur des Ressources Humaines de B2Gold Mali à l'adresse suivante :

Les demandes peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante Mali.FEK.HR@b2gold.com en incluant dans l'objet du message **B2G.Bourses**.



B2GOLD MALI
Porte 653 Rue 28
Cite du Niger 2
BPE 4855 Bamako Mali

Ce programme est offert par voie de sélections. Le nombre de bourse étant limité, seuls les candidats au mérite dotés d'un excellent potentiel et d'un véritable engagement personnel auront une chance d'être sélectionnés. Compte tenu du fait que B2GOLD accorde une priorité élevée à l'égalité des genres, une attention particulière sera portée aux candidatures féminines pour une représentation équitable.

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt pour B2Gold.; Toutefois, seuls les candidats sélectionnés seront contactés.



www.b2gold.com



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Détenteurs de faux diplômés : Panique à bord !

L'administration publique malienne est très agitée, depuis le jeudi 27 Octobre 2022. Pour la deuxième fois, les plus hautes autorités ont décidé de la purger des détenteurs de faux documents. Les docteurs, les maitrisards, les licenciés, les bacheliers et détenteurs du DEF, soupçonnés de fraude, doivent apporter les preuves de leur authenticité.



Les regards étaient hagards et pitoyables. Pourtant, les concernés étaient sans scrupules au moment de leurs forfaits. Ils étaient prêts à faire saigner les caisses de l'Etat avec de faux diplômés.

Désormais, les faussaires sont sommés de prouver l'authenticité de leurs diplômes. Bref, depuis hier jeudi, semble se dessiner au Mali un « Fauxgate ».

Cependant, d'ores et déjà, certains citoyens affichent leur scepticisme. « **On sait tous comment ça va se terminer. Les proches des barons seront épargnés et ils vont prendre quelques personnes comme trophée de guerre. Au fond, on sait tous comment l'administration malienne fonctionne** », a déploré un citoyen qui a requis l'anonymat.

Pour un autre, « **ceux qui ont de vrais diplômes se débrouillent. Mais ceux qui ont de faux diplômes sont bien placés. Si ça continue, hum ! On attend la suite InchAllah** ».

Selon Siaka Coulibaly, « **quand on accorde trop d'importance aux diplômes et non au savoir-faire dans un pays, il faut s'attendre à des faux diplômés. Il faut regarder la présentation des membres d'un gouvernement à la télé. Certains ont près de**

5 diplômes. Ka soro ! Il y a des faux. Qu'on commence par les membres du gouvernement d'abord », exige-t-il.

« **Misons sur le travail bien fait et non sur les diplômes, qui ne sont que des bouts de papier. Normalement ceux qui ont de bons diplômes et qui ne foutent rien doivent être chassés. Nous ne sommes pas dans un défilé de Miss diplômés, nous voulons un travail bien fait** ».

Quoi qu'il en soit, depuis l'annonce de ce contrôle, certains tremblent et commencent à se chercher ! L'administration, par ailleurs, ne comporte pas que des faux-diplômés...

13.000 fonctionnaires fictifs

Le gouvernement avait ouvert une enquête sur l'affaire des fonctionnaires fictifs au sein de l'administration publique. L'on parle de « **13.000 fonctionnaires fictifs** » et sur les « **détournements des primes globales d'alimentation (PGA)** », auxquels s'ajoutent, le détournement de salaires des militaires morts au sein de l'armée malienne. L'annonce avait été faite par le Ministre de la Justice, Garde des sceaux.

Le ministère de la Fonction Publique avait expliqué que, la supercherie avait été débusquée,

à la faveur des contrôles physiques dans les services publics en relation avec les paiements des salaires.

Ces fonctionnaires étaient pour la plupart des travailleurs décédés ou, qui avaient quitté la fonction publique pour d'autres employeurs. Cette fraude a généré une perte de 30 milliards de francs CFA par an pour l'Etat malienne, selon le ministère de la fonction publique.

Se prononçant sur le sujet, à l'époque, Me Abdourahmane Ben Touré, avocat au barreau malien, a expliqué qu'il fallait faire la différence entre ces deux types de fonctionnaires.

« **Les irréguliers qui se sont servis de faux actes d'intégration, ils peuvent être présents dans le travail, faire le travail, ils peuvent même être souvent très bons. Ça c'est une situation différente de celle de personnes qui perçoivent les salaires de personnes décédées ou qui perçoivent trois ou quatre salaires avec des noms carrément différents** », explique-t-il. Aussi, avait-il précisé : « **Quel que soit la situation, dans un cas ou dans l'autre, il y a un faux à la base, de sorte que ces agents sont connus, identifiés et qui peuvent être poursuivis en justice. Et les agents qui touchent ces salaires, on peut remonter toute la filière à travers les données qui sont au niveau du bureau central des soldes et au niveau des départements à travers des services chargés des ressources humaines** ».

De même, selon l'homme de droit, « **en ce qui concerne... les indemnités au niveau des forces armées et de sécurité, ça procède de la même logique. Là aussi la tâche est d'autant plus facilitée que tout le monde n'est pas chargé des fonds dans un ministère. Donc, une fois de plus, le Procureur de la République mis sur le coup, et si la volonté politique affichée est maintenue, on pourra avoir des résultats** ».

■ Binadjon Doumbia

Formation professionnelle : Cérémonie de départ de 50 boursiers maliens au Maroc

La salle de conférence du Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a servi de cadre, ce mardi 25 octobre 2022, pour la cérémonie de départ de 50 boursiers stagiaires maliens au Maroc.



Dans le cadre de la coopération sud/sud entre le Maroc et le Mali, le royaume chérifien a octroyé 50 bourses pour des formations professionnelles de niveau Brevet de Technicien Supérieur (BTS) pour la rentrée 2022-2023 au gouvernement du Mali à travers le Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Les bénéficiaires de ces bourses sont 32 garçons et 18 filles repartis entre différentes filières.

Pour leur départ, prévu pour ce jeudi 27 octobre, une cérémonie a été organisée en présence du Ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de SEM l'Ambassadeur du Maroc au Mali, des bénéficiaires et de leurs parents. Cette cérémonie a été marquée par les conseils pratiques, prodigués par le représentant des parents, l'Ambassadeur et le Ministre qui a

procédé à la remise des billets d'avions. L'ambassadeur du Royaume du Maroc au Mali s'est réjoui de la tenue de cette cérémonie. La présence des parents aux côtés des bénéficiaires démontre, selon lui, leur attention particulière à la réussite de leurs enfants... Pour sa part, le Ministre Bakary Doumbia dira que ces bourses octroyées au Mali rentrent dans le cadre de la coopération fraternelle entre les deux pays. Ces bourses permettront à ces jeunes filles et jeunes garçons d'acquérir une qualification professionnelle et les prépareront pour une insertion harmonieuse sur le marché du travail.

« Chers jeunes, saisissez cette opportunité offerte par le Gouvernement pour étudier et décrocher un parchemin. Respectez les lois de votre pays d'accueil. Consacrez-vous entièrement au travail car seul le travail bien fait paie et revenez

participer à la construction de l'édifice national. A ce jour toutes les cohortes retenues dans le domaine de la formation professionnelle ont donné satisfaction au département et ce défi, nous en sommes convaincus, vous le relèverez car le pays compte sur vous. Vos frères et sœurs vous attendent pour avoir aussi la chance de partir étudier comme vous. Vous représentez le pays au Maroc et vous êtes des ambassadeurs. Ce pays fait des efforts pour ses fils et filles pour leur réussite. Étudier pour servir votre pays, tel doit être votre slogan car votre très chère patrie compte sur vous ainsi que vos parents qui s'inquiètent nuit et jour pour votre réussite », a-t-il conseillé au 50 boursiers stagiaires.

Bokoum Abdoul Momini

Forum International sur la Sécurité et Santé au Travail : La 3e édition se tiendra Bamako

Bamako va abriter la 3e édition du Forum International sur la Sécurité et Santé au Travail (FISST). Une initiative d'Afrik-Event. Cette troisième édition est placée sous le thème principal « Sécurité et Santé au Travail : Défis et Enjeux opérationnels pour la performance des organisations ». Elle se tiendra du 24 au 25 novembre 2022 à AZALAÏ Hotel Salam de Bamako.



L'information a été donnée à la faveur d'une conférence de presse, animée par les membres du Comité national d'organisation au restaurant "Pirogue" à l'ACI 2000.

Au présidium, on notait la présence de Seydou SANOGO, président de l'Association des médecins du travail ; qui avait à ses côtés, Sidy FASKOYE, directeur d'Afrik-Event ; et Mickaeal TRABI, associé et gérant de Challenge Bamako. On notait également la présence du Dr Touré Fatoumata BINTA de l'INPS.

Au cours de cette 3e édition du Forum International sur la Sécurité et Santé au Travail (FISST), il est prévu 4 sessions et des panels animés par des professionnels de plusieurs pays. Plus d'une centaine de participants du Mali et d'ailleurs sont attendus. Il s'agit de directeurs généraux, des DRH, des cadres, les médecins de santé, des professionnels qui vont se réunir autour de la problématique de santé et sécurité au travail.

Le FISST, selon ses initiateurs, se veut tout d'abord une plateforme pour renforcer le cadre législatif et réglementaire du travail afin de promouvoir des entreprises performantes, productives, compétitives, responsables et durables.

Il a également pour vocation d'outiller les pro-

fessionnels des techniques de résilience adaptées à un monde professionnel en perpétuelle mutation.

Enfin, le FISST vise la croissance économique et le développement durable des organisations à travers l'élaboration d'un environnement favorable pour la préservation de la sécurité et la santé des travailleurs.

Le président de l'Association des médecins du travail, le Dr Seydou SANOGO, a souligné que la santé au travail est un état de bien-être physique, mental et social optimal résultant d'un milieu de travail sûr et salubre, dans lequel les travailleurs peuvent exercer une influence sur leur propre travail et accomplir des tâches professionnelles motivantes.

Cette santé au Travail, dit-il, « **est permanence soumise à des rudes épreuves que sont : les accidents du travail et les maladies professionnelles** ».

De son intervention, il ressort que toutes les 15 secondes, un travailleur meurt d'un accident ou d'une maladie liée au travail. Cela fait donc 2,78 millions de décès chaque année dans le monde. « **Et chaque année ce chiffre augmente** ».

« **Les accidents du travail ou Maladies professionnelles peuvent provoquer une infirmité qui entraîne un handicap profes-**

sionnel touchant directement le travailleur, sa famille, son employeur et exige que le processus de réadaptation soit rapidement mis en place pour que la victime puisse recommencer à travailler », a-t-il ajouté.

Au niveau national, il a fait savoir que le Mali enregistre entre 500 et 600 accidents de travail par an. Le coût de réparation est estimé à 600 millions F CFA.

Selon lui, les différentes activités de prévention des risques professionnels connaissent des difficultés à 3 niveaux, à savoir : le niveau étatique, caractérisé par l'absence de politique nationale de santé et Sécurité au travail comme stipulé dans la convention 155 de l'OIT. De même, il a déploré à ce niveau, l'absence de réglementation spécifique, la difficulté d'application de la réglementation existante, l'insuffisance de la politique de formation, l'absence de l'inspection médicale du Travail et la faiblesse de la recherche appliquée dans le domaine.

Quant aux travailleurs, ils sont plus préoccupés par le salaire ; et ont un manque de formation générale et appropriée ; tandis que les employeurs, eux, semblent plus intéressés par la production et peu sensibles aux conditions d'hygiène et de sécurité. Or, le fardeau économique des mauvaises pratiques de sécurité et santé au travail représente, près de 4% du PIB mondial soit près de 2 500 milliards d'euros.

À l'heure de la mondialisation et des traités commerciaux, tout le monde est bien sûr touché.

Il y a donc, au-delà de la moralité, un intérêt économique à protéger les travailleurs.

En somme, il a mis l'accent sur l'impérieuse nécessité de conjuguer les efforts pour la mise en place d'une politique nationale de santé et sécurité au Travail au Mali, afin de mieux protéger les Travailleurs.

■ Maffenin Diarra

Forum mondial sur la sécurité sociale à Marrakech : Le DG de la CANAM, en paneliste, expose le cas malien sur l'extension de la couverture santé

« Lignes directrices de l'AISS en matière de solutions administratives pour l'extension de la couverture-partie sur la couverture santé ». Tel est l'intitulé du thème d'un débat organisé en marge des travaux du forum mondial sur la sécurité sociale qui s'achève ce vendredi 28 octobre 2022, à Marrakech (MAROC).



Pour animer ce débat fort intéressant au moment de la mise en œuvre du Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) au Mali, le Directeur Général de la CANAM, le médecin Général de Brigade Boubacar Dembélé, était le principal paneliste, avec comme modérateur M. Séverin Maxime Anguilé, Directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale du Gabon. L'orateur avait pour nom M. Patrick Marx, Expert protection sociale internationale à l'armée Ecole nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S, Saint-Étienne, France).

De l'exposé du premier responsable de la CANAM, l'on note que la Constitution de la République du Mali du 25 février 1992 reconnaît aux citoyens maliens certains droits dont la santé et la protection sociale. Cette politique, dira-t-il, a défini les orientations stratégiques

nationales ainsi que ses axes d'intervention à savoir les champs de la sécurité sociale, de l'aide sociale et de l'action sociale.

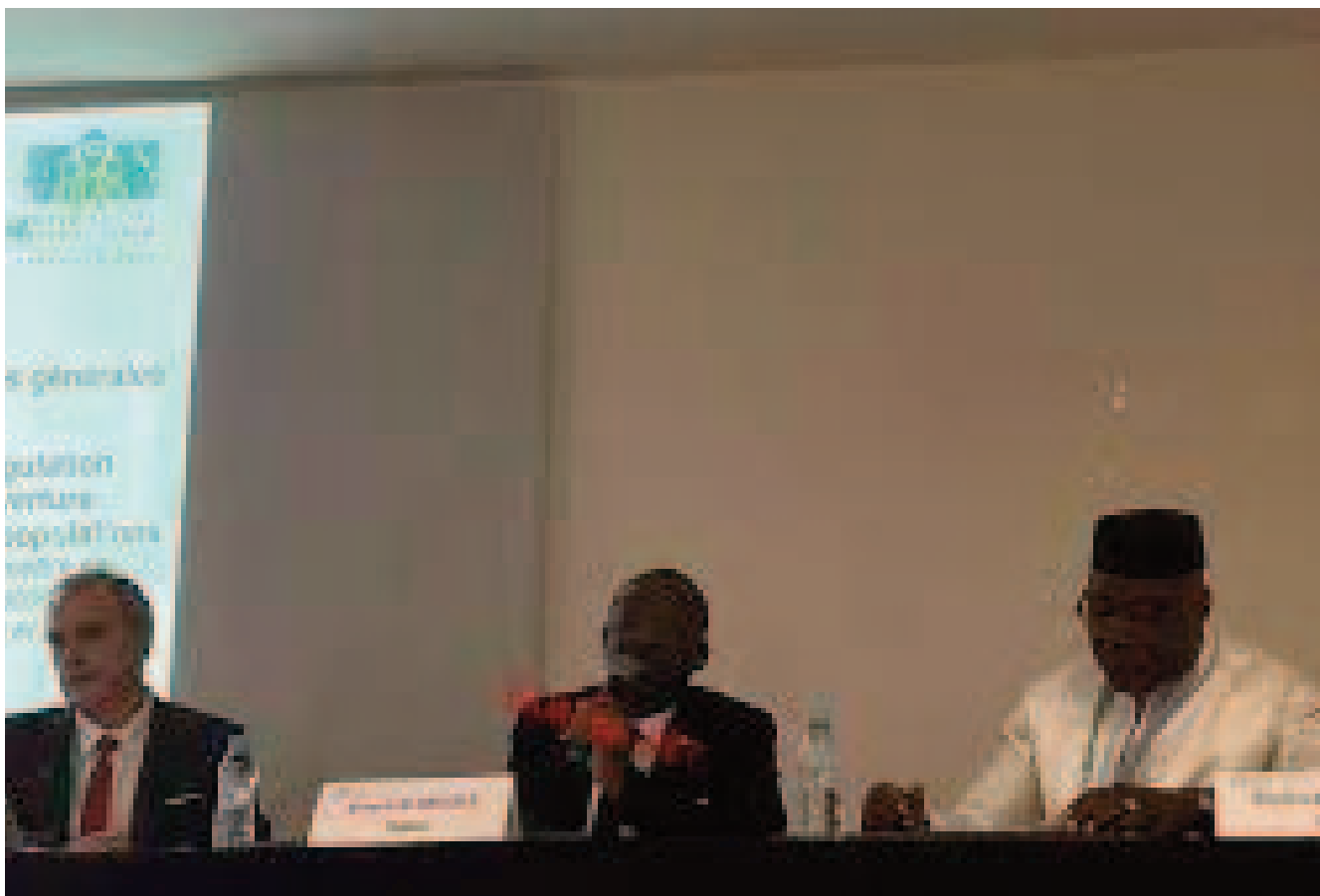


Les stratégies de mise en œuvre de cette politique ont été déclinées dans un plan d'actions d'extension de la protection sociale 2002-2007 pour la première phase, 2014-2018 pour la seconde phase et 2021-2025 pour la troisième phase, a dit le Général de Brigade Dembélé, précisant que c'est ce contexte qui justifia la mise en place de la réforme de l'assurance maladie obligatoire instituée par la loi n°09-015 du 26 juin 2009, qui constitue un des piliers de cette politique.

Son but principal est d'améliorer l'accès des populations cibles aux services de santé par un système de solidarité et de prévoyance susceptible de réduire la barrière financière. Et l'objectif de cette réforme est de permettre la couverture des frais de soins de santé inhérents à la maladie et la maternité des assurés et des membres de leur famille à charge. Dans son exposé, le paneliste a défini les caractéristiques du Régime de l'Assurance Maladie Obligatoire, mais aussi le rôle des Organismes Gestionnaires Délégués (OGD), que sont l'INPS et la CMSS, une particularité au Mali.

Parlant des acquis et avancées majeurs de la mise en œuvre de l'AMO, l'orateur dira qu'après douze (12) ans de mise en œuvre, le régime de l'assurance maladie obligatoire connaît un apaisement du climat sur le front social, car ses avantages et ses résultats sont de mieux en mieux connus et la réforme est de plus en plus appréciée par la population; malgré son démarrage poussif suite à des contestations d'une partie des syndicats.

Les principaux acquis et avancées ont trait à l'évolution du système d'information vers un



système mieux adapté (ACTIV PREMIUM) et répondant aux besoins et préoccupations prioritaires des assurés, des prestataires et des OGD.

Pour les prestataires conventionnés, l'on note : la réduction des coûts et des circuits administratifs ; la célérité du traitement des feuilles de soins ; la traçabilité des opérations avec les structures de gestion de l'AMO ; l'accès à des services complémentaires au travers d'un portail dédié.

Pour les assurés sociaux : l'allègement des démarches administratives ; la disponibilité des cartes dans le délai légal.

Pour les organismes de gestion : l'optimisation des coûts de gestion par l'augmentation de la productivité ; la détection et la lutte contre la fraude. La situation des versements des cotisations par les Organismes Gestionnaire à la CANAM a enregistré une augmentation de 28% entre 2020 et 2021. Cette augmentation en 2021 s'explique par l'adhésion de certaines sociétés minières au régime et les efforts fournis par les OGD.

Il a mis l'accent sur l'augmentation de la fréquentation des centres de santé, dû principalement à la diminution de la barrière

financière. Les bénéficiaires n'ont pas peur de fréquenter les centres de santé pour des raisons financières.

En perspectives, conclura-t-il, les stratégies de régulation focalisées sur le renforcement des acquis et les corrections des faiblesses constatées dans la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Obligatoire seront axées sur : - la prévention et la lutte contre la fraude et les abus de consommation des prestations ; - la maîtrise médicalisée des dépenses de santé avec l'implication et l'accompagnement de tous les acteurs clés ;

- la mise en œuvre de stratégie novatrice, notamment le financement basé sur les résultats en tant que vecteur de motivation du personnel et de bonne gouvernance au sein des établissements de soins conventionnés par la Caisse Nationale d'Assurance maladie.

Selon le Directeur Général de la CANAM, l'institution du RAMU en décembre en 2018 par les plus hautes Autorités étendra le champ d'application de la CANAM et conséquemment l'inclusion de l'ensemble des Maliens dans un seul dispositif.

A noter que M. Patrick Marx, Expert protection sociale internationale à l'armée Ecole natio-

nale supérieure de sécurité sociale (EN3S, France), a expliqué à l'auditoire les raisons qui ont conduit l'AISS à initier ces Lignes Directrices qui accompagneront les institutions dans leur démarche pour offrir à chacun de leurs habitants des soins de qualité sans barrières financières ou sociétales majeures. Pour cela, soulignera Patrick Marx, il nous faut une offre de santé de qualité pour toute la population, sans aucune exclusion, renforcer l'accessibilité effective de l'offre de santé pour la population, en tout point du territoire, assurer la financière de la couverture santé, financer l'offre de soins la plus efficiente possible. Mais aussi, éviter qu'une part il des dépenses l'consacrée à la santé soit mal utilisée, limiter les prestations inadéquates, inutiles ou de moindre qualité.

L'expérience malienne en matière de protection sociale (maladie) a suscité un vif intérêt chez nombre d'intervenants. N'eut été le temps (40 minutes pour toute la séance), beaucoup de participants aimeraient en savoir davantage sur le régime d'assurance maladie du Mali.

Source : Bamada



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Refondation de l'État : Validation du Programme National d'Éducation aux Valeurs

Le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, Ibrahim Ikassa Maïga a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation du projet du Programme National d'Éducation aux valeurs (PNEV) et son plan d'action national. C'était le 27 octobre, au CICB.



Cet atelier a pour objectif la validation de l'ensemble des documents par les différents acteurs institutionnels et socio-politiques concernés, par les activités du PNEV.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a instruit le gouvernement d'élaborer un programme d'enseignement et d'éducation civique, morale et patriotique, dédié au respect des valeurs et la bonne gestion du bien public. Le département chargé de la refondation a entrepris le processus de conceptualisation de ce nouveau programme, qui tient compte de la vision de la refondation, centrée sur la formation d'un citoyen de type nouveau, respectueux de l'autorité, de l'ordre et du mérite. Pour ce faire, deux structures en charge de la conduite des travaux d'élaboration du programme ont été mise en place. Il s'agit du comité de pilotage et le comité scientifique. Le président du Comité d'experts, a souligné

que le document du Programme National d'Éducation aux Valeurs, présenté ce jour, est le fruit d'un dur labeur. Il comprend deux grandes parties, à savoir, « **Le Programme-cadre, procédant de la vision de la refondation, fait de rappels, de réflexions et d'analyses, de regards, d'évaluations, mais aussi de préconisations sur le système de valeurs destiné à l'enseignement et l'éducation civique, morale et patriotique ; et le Plan d'action national, accompagné du Plan de communication, pour sa mise en œuvre, à travers un partenariat du Gouvernement avec toutes les composantes actives de la société, convoquées sur l'autel des valeurs** », a-t-il précisé.

En effet, il a rappelé que le processus d'élaboration du PNEV fut long et très intense. « **On pourrait en distinguer trois grandes périodes, émaillées chacune de phases**

de réflexions, d'analyses, d'écoutes actives et de productions intellectuelles denses : la période de mise en route de la mission, de la session inaugurale du 21 décembre 2021 à mi-février 2022 ; la période de recueil et d'exploitation des données, du 16 février au 20 mars 2022 ; et la période de production, du 23 mars au 20 octobre 2022. Cette dernière période concerne le Rapport d'étape (validé le 1er avril), le Programme-cadre du PNEV (validé le 20 mai), les Plans d'action sectoriels et le Plan de Communication du PNEV (à valider durant le présent atelier) et le Rapport de Mission, à finaliser après cet atelier de validation », a-t-il évoqué entre autres.

Le président du Comité d'expert a profité de l'occasion pour remercier, au nom de toute son équipe, toutes les personnes, à divers titres, mobilisés pour appuyer le comité dans sa mis-



sion. « Cette reconnaissance vaut pour Monsieur le Ministre de la Refondation de l'État, constamment à l'écoute, ses collaborateurs et ses collègues du Gouvernement qui, à chaque fois, nous ont tant soutenus, stimulés, requinqués sur l'ouvrage, de leur grande marque d'intérêt, de leurs propos encourageants et appréciations stimulantes, de haute vue », a-t-il avancé.

Pour sa part, le ministre de la Refondation de l'Etat, Chargé des Relations avec les Institutions, Ibrahim Ikassa Maïga, a rappelé que l'idée du programme a germé, il y a exactement 12 mois. « En effet, tout est parti de la Communication verbale du Ministère en charge de la Culture, signée le 11 octobre 2021, examinée en Conseil des Ministres, du 13 octobre 2021. C'est alors que le Président de la Transition a décidé de confier au Ministère de la Refondation l'élaboration du Programme National d'Education aux Valeurs et au Ministère en charge de la Culture, celle de la Charte de l'Éthique et des Valeurs », a-t-il précisé. En outre, il a remercié le Président du Comité d'Experts et son équipe pour leurs efforts, pour un Mali refondé sur ses valeurs, les vraies. « Un Mali authentique, où le travail, la dignité, l'humilité, la solidarité, le sens de l'honneur, la séniorité, le civisme, la dis-

cipline, l'entraide, le Sinankunya, le Bandednya, le Dambé, la connaissance de soi (Yèrè-don) et donc de l'autre, ... redeviennent des valeurs vivantes. So-don, Djidon, Djiri-don, Yèrè-don dé Gnogon Tè », a-t-il clamé !

Enfin, il a indiqué que la solidarité gouvernementale attendue s'est parfaitement manifestée dans cet ouvrage. Car, souligne-t-il, « plus d'une fois, avec plus d'une moitié des

membres du Gouvernement, vous avez accepté de vous déplacer en personne pour mieux comprendre les enjeux et contribuer... à toutes les réflexions. Je voudrais vous dire, comme on le dit chez nous, Merci pour vous-mêmes, car il s'agit de notre travail à tous ».

■ Maffenin Diarra



Défense de la patrie : L'élaboration de l'ouvrage « Les héros de la défense de la patrie » en cours

Pour inviter les jeunes générations à prendre modèle sur les héros, le gouvernement du Mali, à travers le ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, envisage l'élaboration d'un ouvrage intitulé « Les héros de la défense de la patrie ». Le comité de recherche, d'ores et déjà, est mis en place. Il est dirigé par le professeur et historien, Doulaye Konaté. Ledit comité a tenu sa réunion inaugurale hier, jeudi 27 octobre 2022. C'était au Mémorial Modibo Keita en présence du ministre Andogoly Guindo.



Prenant la parole, le président du Comité de recherche, le professeur Doulaye Konaté, a salué le département de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme pour cette initiative combien salubre. Il a par la suite indiqué qu'écrire un ouvrage sur les héros de la défense de la patrie a une double exigence : citoyenne et scientifique.

Pour le professeur historien, connaître les héros de la défense de la patrie participe de la connaissance de l'histoire même du pays. « **Ce dont il est question, c'est d'offrir à nos jeunes des modèles. Derrière ce projet d'écrire des héros de la défense de la patrie, il y a la question des modèles, car une solution peut difficilement se perpétuer en l'absence de modèle** », a-t-il laissé entendre dans son mot introductif.

Au plan scientifique, ajoute l'ancien ministre de l'Éducation nationale, « **en faisant ce travail dont l'objectif ultime est de renforcer la conscience nationale, nous devons tout faire pour unir. Nous devons veiller à ne**

pas faire un travail qui se situe entre l'histoire et la mémoire ». Aux membres du comité de recherche, le professeur Konaté prodigue un conseil : celui d'appliquer la méthode historique, mais faire aussi place à la mémoire.

Aussi, dit-il, écrire un ouvrage collectif nécessite de se mettre d'accord clairement sur les objectifs, sur la ligne éditoriale, sur les méthodes de travail et sur les différents niveaux du travail depuis la documentation, les enquêtes et l'exploitation des résultats d'enquêtes jusqu'à l'écriture des articles et leur validation. « **Au niveau du comité scientifique, nous allons assez rapidement tenter d'établir les critères qui définissent les héros de la défense de la patrie. Il faudrait que nous puissions, dans un tel ouvrage, décrire des événements majeurs, des événements fondateurs, puisque quelques fois, ce sont les événements qui font les héros** », a conclu le président du comité de recherche.

Pour sa part, le ministre Andogoly Guindo est

revenu sur l'historique du projet. « **Le Président de la Transition, chef de l'Etat, Son excellence Colonel Assimi Goïta, lors du conseil des ministres du 6 mai 2022, nous a instruit l'élaboration d'un ouvrage sur la vie et les œuvres des héros de la défense de la Patrie, du moyen âge à nos jours** », a-t-il rappelé.

Aussi, a-t-il insisté sur le fait que le Mali est un pays de grands hommes : des grands rois, des empereurs, mais aussi des célèbres guerriers, des vaillants soldats qui ont fait la gloire de ce pays. « **Les illustres figures de notre histoire ne doivent pas, au nom de la fatalité de la mort, tomber dans les abîmes du temps. Leurs mémoires doivent demeurer pour continuer à servir d'exemples, surtout à un moment où notre jeunesse manque de plus en plus de repères** », défend le magistrat, l'homme de culture Andogoly Guindo, avant de dénoncer la volonté du colonisateur de vouloir effacer cette mémoire.

Réécrire l'histoire du Mali

Le Mali possède de grands historiens, sociologues, anthropologues, archéologues, traditionalistes qui connaissent bien l'histoire. Selon le ministre Guindo, on doit donc réécrire notre histoire. « **Ces héros de notre histoire dont les hauts faits et les actes de bravoure résonnent tous les jours dans la mémoire collective doivent continuer à servir d'exemples, surtout à un moment où, la dynamique nationale est tournée vers la refondation de l'Etat** », précise-t-il, avant d'ajouter que cette « **refondation vise à doter l'Etat d'institutions fortes ayant un ancrage dans les valeurs du passé, mais aussi la réappropriation, sinon la réécriture de notre histoire** ».

Les raisons d'un tel ouvrage

C'est d'ailleurs dans ce cadre que le ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme a entrepris ce vaste chantier en élaborant un ouvrage sur la vie et les œuvres des héros de la défense de la Patrie, du moyen âge à nos jours.

A en croire le ministre Guindo, l'ouvrage sera mis à la disposition des écoles militaires, afin d'être introduit dans le système de formation de nos armées. Le comité de recherche, composé d'universitaires et de chercheurs, notamment d'historiens, d'anthropologues et d'archéologues, d'officiers de l'armée, mais aussi de traditionnistes, est chargé de collecter et de recouper toutes les informations afin d'élaborer un document scientifique qui pourra être exploité à tous les niveaux d'enseignement.

Selon le ministre Andogoly Guindo, l'ouvrage « **les héros de la défense de la patrie** » une fois élaborée, constituera « **une base solide, un bréviaire et une boussole pour marquer la volonté du Gouvernement d'aller de l'avant dans la refondation de notre pays, l'édification d'une nation malienne unie plus forte, et d'inspirer les jeunes générations avec la valeur d'exemple donnée par ces héros** ».

Anguimé Ansama

Lancement du projet Playground : Faire du basket un moyen de lutte contre la migration clandestine

La cérémonie de lancement du projet Playground x RISE était présidée, le jeudi 27 octobre 2022, par le représentant Adama Niaré du ministre de l'Education Nationale. C'était en présence de Bart Ouvry, Ambassadeur de l'Union Européenne au Mali, de Pascal REYNTJENS, Chef de Mission de l'OIM Mali, Youssouf Konaté Directeur adjoint de l'académie de la rive droite et de bien d'autres amoureux du basket ball...



PLAYGROUND X RISE est une initiative communautaire co-créée par l'initiative Conjointe OIM et SEED PROJECT, après une phase pilote concluante au Ghana et au Sénégal et, officiellement installée aujourd'hui au Mali. Ce programme a pour objectif de transmettre aux jeunes une éducation aux compétences et valeurs de vie, à travers le basketball tout en les sensibilisant sur les migrations régulières et celles irrégulières qui constituent un challenge important, pour notre région.

Aussi, l'éducation – celle que l'on désire pour tous les enfants d'Afrique afin qu'ils deviennent des porteurs du développement au sein de leur communauté - occupe une place de choix parmi les domaines d'intervention de la mission à SEED (Sport pour Education et Dé-

veloppement Socio-économique).

Dans ce cadre, l'Organisation Internationale pour la Migration et ses partenaires ont procédé à la rénovation de deux terrains de basket, situés respectivement au Lycée public de Niamakoro et au lycée Ibrahima Ly de Bamako. Ces infrastructures aux normes internationales, abriteront à partir de ce jour, et ce jusqu'au 18 décembre 2022, des sessions d'entraînement au basket et des enseignements sur les valeurs clés liées au développement personnel et à la migration, telles que le respect, la résilience et l'ouverture d'esprit. Le programme inclut également l'initiation à l'entretien de terrains de basketball, la participation de leaders communautaires et de migrants de retour, ainsi que des sessions de sensibilisation. Au total 100 jeunes filles et



jeunes gens âgés de 15 à 19 ans, sélectionnés dans 5 lycées de Bamako, suivront ce programme, sous la supervision d'éducateurs et coachs de référence.

Il s'agit du Lycée Ibrahima Ly, de l'IFP Sonni Ali Ber, du Lycée Kankou Moussa, du Lycée Mansa Makan Diabate et du Lycée Public de Niamakoro.

Le Président de SEED project, Joseph Lopez, dira qu'après plusieurs jours à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, 20 éducateurs et entraîneurs minutieusement sélectionnés ont bénéficié d'une formation sur la méthodologie de SEED ; une instruction à la conduite des entraînements, l'éthique de travail et aux valeurs que sont le Respect, la Résilience et l'Ouverture, inscrites dans le curriculum de PLAYGROUND X RISE.

« **Playground X Rise au Mali est entre de bonnes mains et nous sommes confiants qu'il bénéficiera directement aux 100 jeunes élèves de 5 lycées de l'Académie de la rive droite et indirectement à toute la communauté d'élèves des communes 5 et 6. Nous espérons que sur ce terrain que, nous inaugurons aujourd'hui au Lycée Public de Niamakoro, et aussi celui du Lycée Ibrahima LY, nous servirons ensemble de façon efficiente en remplissant cette mission sacrée qu'est l'éducation afin de contribuer aux efforts constants du gouvernement du grand**

Mali, à qui nous exprimons notre profonde gratitude. Je remercie mon staff de SEED PROJECT qui porte avec abnégation, haut le drapeau de SEED PROJECT, au Sénégal et partout où le besoin se fait sentir en Afrique en contribuant à l'impact et au rayonnement de notre organisation sur différents territoires (Ghana, Gabon, Rwanda, Tanzanie, Gambie, etc.). Nous osons espérer qu'une expansion de Playground X Rise à d'autres villes et localités du Mali se fera naturellement, dans un futur assez proche », a-t-il souhaité.

Pascal REYNTJENS, Chef de Mission de l'Organisation internationale pour les migrations Mali, a fait savoir que Playground x RISE est un projet d'engagement des jeunes, qui exploite le pouvoir éducatif du sport, pour enseigner des compétences de vie et l'estime de soi. Il vise à permettre aux jeunes de nos lycées et collèges, de bénéficier d'un renforcement de capacités dans le domaine du basketball, complété par des sessions de formation sur les compétences de vie, le leadership et la migration.

Aussi, il fera savoir que le Mali est un pays d'origine, de transit et d'accueil pour des milliers de migrants, au nombre desquels figurent des jeunes candidats à la migration irrégulière. Très souvent, ce parcours les expose à de nombreux risques, liés notamment à la pénibilité de la traversée du désert ou de la Médi-

terrannée par des moyens inadaptés et aux actes illicites perpétrés par de redoutables trafiquants.

« Les jeunes représentent plus de 84% des migrants vulnérables ayant bénéficié de l'assistance de l'OIM Mali au cours des 5 dernières années. C'est à cette tranche de la population que s'adresse le projet que nous lançons ce jour. Conçu pour permettre aux collégiennes et collégiens, ainsi qu'aux lycéennes et lycéens du Mali d'accéder à des infrastructures sportives de qualité, de jouer au basketball dans de meilleures conditions et d'acquérir de nouvelles compétences, le projet PLAYGROUND X RISE ambitionne de contribuer au renforcement de la résilience des jeunes et de leur donner les moyens de créer des alternatives à la migration irrégulière », a-t-il expliqué, avant de préciser que, ce projet est le fruit d'un partenariat entre l'OIM et « Sports pour l'éducation et le développement économique (SEED) », avec l'appui du Gouvernement du Mali et un financement l'Union européenne. Pour le représentant du ministre de l'Education Nationale, Adama Niaré, cet espace réalisé au profit des élèves contribuera sans doute à leur formation physique et intellectuelle dans cet établissement. Ce projet qui va être lancé est important pour le ministre de l'Education Nationale, car il opte pour la réalisation des activités à travers le basket-ball, un jeu sportif, qui cadre parfaitement avec les approches pédagogiques par compétences, prônées actuellement comme stratégie d'enseignement-apprentissage en cours d'exploitation dans nos écoles fondamentales et secondaires. « **Il y a lieu de noter avec intérêt que le projet dans sa stratégie de développement va au-delà d'une contribution aux approches pédagogiques préconisées. Il participe d'une part au développement des contenus en lien avec les valeurs régissant les principes de la vie en société telles que le respect, la résilience, l'empathie, l'ouverture d'esprit et l'unité qui sont consignés dans nos programmes d'études et d'autre part, il contribue à asseoir les bases de l'inclusion sociale par la réintégration des migrants de retour** », a-t-il précisé.

■ Ibrahim Sanogo

Officialisation des langues nationales : L'avant-projet de constitution reconnaît la diversité linguistique

L'un des sujets polémiques dans l'avant-projet de Constitution est bien la question de l'officialisation des langues nationales. La nouvelle loi fondamentale en gestation laisse entrevoir la possibilité d'ériger des langues nationales en langues officielles. Cette disposition alimente les débats alors que cet avant-projet reconnaît la diversité linguistique dès son préambule.

De la limitation du nombre de membres du gouvernement à l'introduction de la question environnementale dans les Institutions en passant par la création du Haut conseil de la Nation et de la Cour des comptes, la réduction du nombre d'Institutions, la limitation du nombre de mandats du président de manière irrévocable ainsi que des changements dans le mode de désignation des membres de la Cour constitutionnelle et de la Cour suprême, l'avant-projet de Constitution prévoit un véritable changement dans la gouvernance

étatique. À travers ces innovations majeures, cette nouvelle constitution, une fois adoptée, entend propulser le Mali au-devant de la scène régionale et internationale.

La langue et la culture

Au lieu de saluer les aspects innovants de cette nouvelle Constitution, en gestation, certains préfèrent s'enfermer dans du nihilisme intégral, en s'appuyant sur de petits détails et refusant ainsi de voir la vérité en face ou d'en

croire. Dans la plupart des cas, il s'agit d'individus qui ne croyaient nullement à la possibilité d'élaboration de cet avant-projet dans le délai imparti par les autorités de la transition. À eux s'ajoutent ces dogmatiques qui pensent que toute initiative prise et réalisée sans leur implication totale est mauvaise. Mais qu'ils se décident vite à prendre le train en marche ! Depuis sa remise au chef de l'État et sa publication par la présidence, l'avant-projet de Constitution défraie la chronique nationale et internationale. Chacun y va de son bon vouloir, des experts aux pseudo-spécialistes. Parmi les nombreux commentaires, celui qui mérite une attention toute particulière demeure la question des langues.

En son article 31, cet avant-projet précise que les « langues parlées au Mali par une ou plusieurs communautés linguistiques font partie du patrimoine culturel » et qu'elles ont le statut de langues nationales et vocation à devenir langues officielles, à travers l'adoption d'une loi par l'État.

Cet article de l'avant-projet de constitution, qui fait une ouverture vers la possibilité d'adopter n'importe quelle langue nationale, reconnue, comme langue officielle, est mal interprété et vu comme contenant les germes



d'un nouveau conflit au Mali, notamment identitaire et culturel.

13 langues nationales reconnues

En juillet 1982, les autorités maliennes, dans l'article 1 du décret n° 159 PG-RM, avaient déjà reconnu treize (13) langues comme nationales au Mali : le bamanankan (bambara), le bomu (bobo), le bozo, le *dɔgɔsɔ* (dogon), le fulfulde (peul), le hasanya (maure), le mamara (miniyanka), le maninkakan (malinké), le soninké (sarakolé), le *sɔɔy* (sonrhai), le syenara (sénoufo), le *tàmàsàyt* (tamasheq) et le *xaa-songaxanno* (khassonké).

La promotion et l'utilisation des langues nationales ont toujours été au centre de la préoccupation des différents gouvernements qui se sont succédé à la tête de l'État malien. L'État étant une continuité, les autorités maliennes de la transition ont bien connaissance des textes antérieurs en la matière, qu'elles ne balayeront pas d'un revers de la main. Tout ce qu'elles peuvent faire si besoin en était, ce serait plutôt de les réviser afin qu'ils prennent en compte de nouvelles évolutions qui se seraient opérées.

« La promotion de toutes les langues nationales est une nécessité pour un développement endogène et une véritable décentralisation », lit-on dans le communiqué final du Conseil des ministres du 3 décembre 2014. La

politique linguistique repose sur « des principes selon lesquels les langues nationales constituent le socle de l'identité culturelle nationale, le respect de la diversité linguistique, le droit pour tout citoyen de parler et d'être éduqué dans sa langue maternelle », précise la même source. Cette politique linguistique vise entre autres : à renforcer la participation active des populations au développement local ; à développer un environnement lettré en langues nationales permettant l'accès de la majorité des populations aux connaissances scientifiques technologiques et culturelles modernes susceptibles de contribuer à leur développement.

Toute Constitution, objet de contestations, de critiques et de controverses

Cette politique linguistique est-elle une émanation des autorités maliennes de la transition ? Seulement puisque les différents gouvernements ont échoué dans la promotion de ces langues et la mise en œuvre de cette politique, les autorités maliennes de la transition se sont engagées à le faire, surtout que la recommandation a été expressément formulée par les citoyens maliens lors des Assises nationales de la refondation. De ces recommandations, il ressort clairement la demande « d'éditer et publier le document de po-

litique linguistique du Mali adopté par le Conseil des ministres du 03 décembre 2014 » et aussi l'adoption d'une loi portant « officialisation des langues nationales conformément à l'esprit du document de politique linguistique » et aussi de « renforcer l'utilisation des langues nationales dans tous les ordres d'enseignement ».

Les débats autour des langues nationales, surtout leur officialisation, évoquée dans l'avant-projet de Constitution, relèvent donc du non-sens. La transition devra-t-elle trahir la volonté populaire en faisant table rase de toutes les dispositions antérieures et présentes ? Ce qui serait du non-sens puisque ne relèverait que d'un véritable désordre.

Le Président de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution (CRNC), Fousseyni Samaké, a toutefois bien prédit ces polémiques. C'est pourquoi il a prévenu le chef de l'État, lors de la remise de l'avant-projet, sur le fait que toute Constitution sera objet de contestations, de critiques et de controverses. Aussi a-t-il rappelé que la qualité et la durabilité d'une Constitution se révèlent dans la pratique. Cette nouvelle Constitution demeure malgré tout un marqueur important du processus de refondation de l'État malien.

Correspondance particulière
Source : LE PAYS

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74%
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Inclusion des enfants et jeunes talibés : Les acteurs évaluent le projet «AWN KA TA»

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Awn Ka Ta : les maîtres coraniques en mouvement vers l'inclusion des enfants et jeunes talibés dans la société malienne », la Fédération nationale des associations des maîtres coraniques (FENAMEC) a tenu le mardi 25 octobre sa première rencontre semestrielle pour faire l'état des lieux des activités dudit projet.

Soutenu par Secours Islamique France (SIF), ce projet « Awn Ka Ta : les maîtres coraniques en mouvement vers l'inclusion des enfants et jeunes talibés dans la société malienne » est exécuté par Enda-Mali en collaboration la FENAMEC.

Plusieurs mois après le démarrage de ladite initiative dont l'objectif est de lutter contre l'exclusion des enfants et jeunes talibés, la Fédération nationale des associations de maîtres coraniques a tenu sa réunion d'évaluation avec l'ensemble de ses responsables des capitales régionales sous la présidence de l'un des responsables de Enda-Mali, Dramane SATAO. A cet effet, en plus des délégués de Bamako, les participants sont venus notamment de Kayes,

de Sikasso, de Mopti, de Koulikoro...

S'exprimant à cette occasion, le président de la FENAMEC, Mahamane NIENTAO, a expliqué que l'objet de la réunion était d'échanger sur les activités menées dans le cadre du projet « Awn Ka Ta » démarré en novembre 2021 pour une année. Il s'agit, en clair, selon lui, de faire l'état des lieux du projet avant de se projeter sur l'avenir.

« Ce projet nous aide vers l'inclusion des enfants et jeunes talibés. Ainsi, dans sa mise en œuvre, le projet vient en appui à 12 écoles coraniques de Bamako et de l'intérieur du pays », a salué le président NIENTAO, en ajoutant que la finalité est de reconnaître et d'accorder plus de places à ces enfants et jeunes ainsi qu'aux maîtres coraniques.

L'on apprend que dans notre pays, au lancement de cette initiative, environ 260 000 personnes étaient exclues du système parce que l'éducation dans les écoles coraniques n'était pas considérée dans les programmes de promotion de l'éducation.

S'agissant des activités menées pendant le semestre écoulé du projet, le président a rappelé

avoir effectué des missions dans de nombreuses localités qui étaient réticentes à l'initiative.

« Nous avons sillonné des zones en vue de sensibiliser et d'informer sur la teneur du projet. D'abord, nous sommes partis expliquer à des maîtres coraniques que la FENAMEC n'est pas un regroupement affilié à un groupe, à une personne ou à une communauté. C'est un regroupement fait au nom de tous les musulmans », a-t-il indiqué, en précisant que l'initiative de la Fédération et les réformes du système éducatif des écoles coraniques font toutes parties des recommandations du forum national organisé par le Haut Islamique du Mali.

« Nos passages dans les zones, qui doutaient encore, ont permis de dissiper les problèmes. A ce jour, les responsables en charge de la formation coranique de ces localités ont compris l'initiative », s'est réjoui Mahamane NIENTAO NIENTAO.

Moussa BAH, responsable de la communication de la FENAMEC, pour sa part, a également salué les partenaires (Enda-Mali et SIF) dont le soutien et l'appui ont permis de structurer leur fédération.

« Toutes les coordinations régionales ont été formées pour mener la communication, la sensibilisation et l'information auprès des maîtres coraniques », a ajouté M. BAH, afin d'obtenir l'adhésion massive des acteurs.

S'inscrivant dans le Programme décennal de développement de l'éducation et de la formation professionnelle deuxième génération (PRODEC2), 2019-2028, ce projet est exécuté par Enda-Mali chargée de soutenir et d'accompagner la FENAMEC.

« Nous accompagnons la Fédération afin qu'elle puisse avoir la capacité sur la vie organisationnelle, associative, et comment agir sur ses points faibles », a indiqué M. SATAO. Si le projet doit arriver à terme fin octobre courant, le responsable de Enda-Mali espère qu'avec le soutien du partenaire financier (SIF), les activités en cours pourront être entièrement exécutées.

Au cours de la journée, les représentants des différentes coordinations ont exposé leurs activités réalisées et les difficultés rencontrées.

PAR SIKOU BAH
Source : InfoMatin



RDC : Violents combats entre armée et rebelles du M23 près d'une route stratégique



De violents combats ont opposé jeudi les forces armées de la République démocratique du Congo aux rebelles du M23 près de la route nationale 2, un axe stratégique reliant Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, aux autres villes de l'est du pays et à l'Ouganda, a-t-on appris de sources locales.

Après plusieurs semaines d'accalmie, les affrontements ont repris le 20 octobre sur le territoire de Rutshuru, à une cinquantaine de km au nord de Goma, provoquant de nouveaux déplacements de populations.

"Il y a des affrontements sur la RN2, la route est coupée à Kako et Kalengera", déclarait par téléphone à l'AFP à la mi-journée un responsable local, Justin Komayombi. Selon des témoignages, des habitants paniqués des deux villages et d'autres localités voisines, dont Nyesisi, se sont enfuis en tous sens.

Le matin, "nous avons entendu des coups de feu vers les collines. Après, nous avons fui lorsque la situation s'est aggravée", a déclaré à un correspondant de l'AFP Aimé Nsambi-mana, un cultivateur de Nyesisi, rencontré dans un camp de déplacés du territoire de Nyiragongo, plus au sud.

"Les M23 ont tiré beaucoup de balles dans notre village, voilà pourquoi nous avons été obligés de fuir pour sauver notre vie", a éga-

lement expliqué Anita Sikuzote, une mère de six enfants.

"Le M23 est à l'offensive" depuis mercredi soir, occupant notamment jeudi la RN2 à Rubare, Kalengera, Kako, et continuant d'attaquer des positions de l'armée, a écrit sur Twitter le Baromètre sécuritaire du Kivu (KST), qui dispose d'experts dans la région.

Le M23 s'était emparé dimanche du village de Ntamugenga, à environ 4 km à l'est de la RN2. Aucun bilan global de ces nouveaux affrontements n'était disponible jeudi, mais des habitants faisaient état dès dimanche d'au moins dix morts et de dizaines de blessés. La force de l'ONU en RDC (Monusco) a signalé "qu'au moins 9 civils avaient été tués hier", a déclaré jeudi à New York Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU.

Le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) en RDC estimait de son côté qu'au 25 octobre, environ 34.500 personnes étaient "nouvellement déplacées dans le territoire de Rutshuru".

Le M23 est une ancienne rébellion à dominante tutsi qui a repris les armes fin 2021 en reprochant à Kinshasa de ne pas avoir respecté des accords sur la réinsertion de ses combattants. En juin, ce mouvement rebelle avait pris le contrôle de la cité de Bunagana, à la fron-

tière avec l'Ouganda.

Sur le front diplomatique, le porte-parole du gouvernement de RDC, Patrick Muyaya, s'est félicité jeudi de déclarations la veille à l'ONU d'un ambassadeur américain, Robert Wood, qui a évoqué le soutien du Rwanda au M23.

Lors d'une réunion sur la région des Gands Lacs, le diplomate a déclaré que les attaques attribuées aux nombreux groupes armés sévissant dans l'est de la RDC avaient "tué plus de 2.000 civils cette année". "Les Etats-Unis exigent des groupes armés qu'ils mettent fin à leurs attaques" et, a-t-il ajouté, "nous appelons également les acteurs étatiques à cesser de soutenir ces groupes, notamment l'aide apportée par les Forces de défense rwandaises au M23".

"Nous saluons la position claire du gouvernement américain contre le soutien que le Rwanda apporte au M23. Les autres pays devraient (lui) emboîter le pas", a réagi Patrick Muyaya sur Twitter.

Depuis des mois, Kinshasa accuse Kigali de soutenir activement le M23, ce que le Rwanda continue de nier.

AFP

Éthiopie : Que peut-on attendre des négociations de paix sur le conflit au Tigré ?



Gouvernement éthiopien et rebelles de la région du Tigré, qui s'affrontent depuis près de deux ans, tiennent jusqu'à dimanche de premiers pourparlers de paix officiels, dont l'issue demeure très incertaine après le regain des violences observé depuis fin août.

Qui est à la table des négociations ?

Des délégations du gouvernement fédéral éthiopien et des rebelles de la région septentrionale du Tigré sont réunies depuis mardi dans la capitale sud-africaine Pretoria, sous l'égide de l'Union africaine (UA).

La communauté internationale tentait d'amener les belligérants à la même table depuis près de deux ans.

En juin, le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed avait annoncé la création d'un comité, dirigé par le ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre Demeke Mekonnen, pour préparer d'éventuelles négociations de paix, tout en démentant des discussions avec

le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF).

Selon une source occidentale, des contacts ont eu lieu secrètement aux Seychelles et, à deux reprises, à Djibouti.

De précédents pourparlers, convoqués début octobre en Afrique du Sud par l'UA, avaient fait long feu avant même de commencer, sur fond de problèmes d'organisation.

A Pretoria, la délégation gouvernementale est menée par Demeke Mekonnen. Celle des Tigriens est formée de sept membres, dont un porte-parole des autorités rebelles, Getachew Reda, et un chef militaire, le général Tsadkan Gebre-Tensae.

L'Erythrée, alliée à l'armée éthiopienne et ennemie juré du TPLF depuis une sanglante guerre frontalière en 1998-2000 quand ce parti dirigeait l'Éthiopie, n'a pas été conviée.

Acteur extérieur imprévisible, ce pays frontalière du Tigré joue un rôle crucial. Ses soldats, dont la présence dès le début du conflit a longtemps été démentie par Addis Abeba, sont notamment accusés d'exactions sur les civils. La médiation est assurée par le haut repré-

sentant de l'UA pour la Corne de l'Afrique, l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo, l'ancien chef de l'Etat kényan Uhuru Kenyatta et l'ancienne vice-présidente sud-africaine Phumzile Mlambo-Ngcuka.

Le secrétaire exécutif de l'organisation est-africaine Igad, l'ancien ministre des Affaires étrangères éthiopien (2016-2019) Workneh Gebeyehu, l'envoyé spécial des Etats-Unis pour la Corne de l'Afrique Mike Hammer et un représentant de l'ONU sont également présents en tant qu'observateurs.

Quels sujets sont discutés ?

Avant toute résolution du conflit sur le fond, la priorité est une cessation immédiate des hostilités, demandée par la communauté internationale ainsi que par les rebelles.

La situation est devenue "incontrôlable" et "la violence et la destruction atteignent des niveaux alarmants", s'inquiétait mi-octobre le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. Après cinq mois de trêve, les combats ont repris le 24 août. Les deux camps s'en rejettent



la responsabilité.

Depuis, les forces pro-gouvernementales gagnent du terrain. Affirmant "protéger la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays", les autorités fédérales entendent reprendre "le contrôle immédiat de tous les aéroports, autres infrastructures et installations fédérales" au Tigré.

A l'aide de bombardements d'artillerie et de frappes de drone, les armées éthiopienne et érythréenne se sont emparées de plusieurs villes (Sheraro, Shire, Alamata...).

"Le premier objectif des médiateurs est donc d'essayer d'amener les délégations fédérale et tigréenne à s'accorder sur une trêve malgré la dynamique de poursuite de l'affrontement militaire", souligne William Davison, analyste à l'International Crisis Group.

La réouverture des accès pour l'acheminement de l'aide humanitaire, interrompu par la reprise des combats, sera également cruciale pour cette région de six millions d'habitants écrasée par la faim.

Le gouvernement fédéral affirme "travailler en coordination avec les agences internationales pour continuer à fournir de l'aide humanitaire" dans les régions sous son contrôle.

Les rebelles, comme la communauté internationale, demandent également un retrait des troupes érythréennes, mais ces derniers ne font pas partie des discussions.

. Quelle issue peut-on espérer ?

Les discussions sont prévues pour s'achever dimanche. L'issue en est pour le moins incertaine.

"Les développements militaires sur le terrain (...) menacent de surpasser les discussions politiques, étant donné la dynamique actuelle des forces progouvernementales" au Tigré, soulignait dans une note mardi le cabinet Eurasia Group.

"Addis Abeba visera désormais à tirer parti de son ascendant militaire", ajoutait-il, en relevant que "Demeke Mekonnen a soutenu ces derniers jours la poursuite des opérations mi-

litaires et appelé à la dissolution des forces tigréennes avant qu'une solution puisse être trouvée".

Côté tigréen, le ton restait également martial. "Nous nous rendons en Afrique du Sud tout en continuant à nous battre", a déclaré lundi le chef des autorités rebelles Debretsion Gebremichael dans un communiqué, en assurant que "les forces ennemies conjointes qui sont entrées au Tigré seront enterrées".

"Notre victoire est inévitable, c'est une question de temps", a-t-il affirmé.

AFP





Coupe du monde 2022 : Mane désigne son pays préféré pour remporter le tournoi

L'attaquant du Bayern Munich, Sadio Mané, a désigné l'Argentine comme l'un des favoris pour remporter la Coupe du monde de la FIFA de cette année au Qatar.

L'Argentine fait partie du groupe C de la Coupe du Monde de la FIFA 2022 et affrontera la Pologne, l'Arabie Saoudite et le Mexique.

La Coupe du Monde de la FIFA 2022 débutera le dimanche 20 novembre au Qatar.

Le pays hôte, le Qatar, affrontera l'Équateur lors du premier match.

S'exprimant après la victoire du Bayern Munich sur le FC Barcelone 3-0 en Ligue des champions mercredi soir, Mane a déclaré (via Ver-mouth Deportivo) : « Il [Messi] est un joueur

incroyable. »

Il a ajouté : « L'Argentine, le Brésil, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, je pense qu'il y a peu d'équipes qui peuvent gagner la Coupe du monde.

« L'Argentine est l'une d'entre elles. Je ne sais pas si nous sommes de grands favoris, mais je crois que l'Argentine est un candidat en raison de son histoire, qui signifie encore plus maintenant en raison de la façon dont nous sommes arrivés ici. Mais dans une Coupe du monde, tout peut arriver, tous les matches sont très difficiles. Ce ne sont pas toujours les favoris qui gagnent. »

Source : Afrique Sports



Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus a quitté votre signe et vous donne envie de changer de cap. La pression retombe et vous avez envie d'avoir un poste qui vous apporte plus d'épanouissement. D'anciennes déceptions vous ont laissé un goût amer qui vous a servi de leçon à tirer.

Une prudence est conseillée dans le budget, car vous avez la main généreuse quand il faut sortir. Vous sortez facilement de l'argent pour faire plaisir à vos amis. Il est conseillé d'être plutôt égoïste pour garder une bonne trésorerie avant la fin du mois.



Taureau (20 avril - 19 mai)

On peut dire que vous avez du flair, vous avez le don de repérer les bonnes opportunités lorsqu'elles se présentent. Aucun obstacle ne se dresse devant votre ambition, personne ne vous refuse rien. Vous obtenez tout d'un claquement de doigts.

Si vos finances font grise mine, ralentissez les dépenses. Vous avez les yeux plus gros que le ventre, il est temps de vous assagir un peu de ce côté-là. Attendez une meilleure période pour vous acheter le dernier téléphone à la mode.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La prudence est recommandée, car Jupiter en Sagittaire vous rend très ambivalent. Pourtant, vous pourriez postuler pour un poste qui ne correspond pas à vos ambitions. Essayez de réfléchir et d'écouter les avis de collègues qui cherchent à vous épauler.

L'argent tend à sortir plus qu'il n'entre sur votre compte. Vous pouvez aussi être tenté par de multiples dépenses. Le montant à l'arrivée pourrait vous apporter des désagréments sur le budget. Pour gérer le mois entier, alors prenez les bonnes résolutions.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

N'allez pas chercher midi à quatorze heures ! Sous l'effet de Mercure/Pluton dissonant, vous risquez de vous perdre en questionnements inutiles, voire paralysants. Aller au fond des choses est certes louable, mais ne creusez pas trop, vous allez passer au travers !

Vous aurez envie de gâter tout le monde, mais ce ne sera pas une bonne idée ! L'argent rentre sur vos comptes, au lieu de dilapider pour vous faire aimer, pensez plutôt à vous constituer une épargne qui vous serait utile dans quelque temps.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les relations de travail sont tendues, car vous ne laissez rien passer. Votre intransigeance se fait sentir et des crispations sont possibles avec des collègues ayant un caractère bien trempé. Vous réalisez ne plus pouvoir travailler avec certains collègues.

Les dépenses peuvent se faire sous des coups de coeur et des frais obligatoires. L'imprévu reste responsable de vos dépenses. Des réparations urgentes peuvent déclencher des frais dont vous auriez aimé vous passer. Penser à l'argent peut vous rendre nerveux.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous faites preuve d'un sens de l'organisation aiguisé. Vos supérieurs ont beaucoup d'attente à votre égard, vous le ressentez, vous paniquez. Comme souvent, vous ne vous sentez pas à la hauteur. Jupiter vous secoue, ressaisissez-vous rapidement.

En bonne Vierge matérialiste, vous comptez votre argent, le plus souvent vos comptes sont équilibrés. Aujourd'hui, une dépense imprévue vous oblige à refaire vos calculs. Ne stressez pas, tout va bien. Il faut juste réajuster la balance.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Pour travailler dans de meilleures conditions, il manque des étapes ou des informations. Vous n'avancez pas dans votre travail et avez l'impression de vous disperser. Une nouvelle organisation est nécessaire, mais en ce moment tout ne va pas dans le sens voulu.

Il faut faire preuve d'une patience d'ange. Vous avez une autonomie financière, mais l'argent destiné aux loisirs peut être insuffisant. Il est possible que vous sacrifiiez des sorties pour régler des factures. La raison prend le pas sur les élans.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury représente un soutien solide pour communiquer. Cependant, son opposition à Pluton risque de vous rendre un peu trop frontal... Essayez de maîtriser vos réactions, ne gâchez pas le beau potentiel que vous offre Neptune. Soyez plus créatif !

Jupiter se montre très généreux envers vous ! Vous ne manquerez pas d'argent. Cependant, son carré à Neptune pourrait vous inciter à dépenser plus qu'il ne le faudrait. Faites-vous un petit plaisir afin de ne pas vous sentir frustré et restez raisonnable pour le reste.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dans votre carrière, un virage est en cours et vous pouvez décider de reprendre des études ou de vous lancer dans une activité toute nouvelle. Les activités liées à la clientèle ou commerciales sont très favorisées en raison de votre personnalité rassurante.

Vous avez envie de voyager et l'idée de vous offrir des billets, peut faire partie de vos idées entêtantes. Du côté de la gestion du budget, de la négligence peut arriver ou une attitude détachée, ce qui entraîne des surprises sur le solde de votre compte.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Neptune remarque qu'aujourd'hui au bureau vous manquez cruellement de patience. Ce comportement vous apporte des déconvenues, vos collègues s'agacent, vos supérieurs vous rappellent à l'ordre. Rectifiez le tir pour éviter de vous attirer leurs foudres.

Vos comptes doivent être votre priorité, sauf que vous avez d'autres chats à fouetter aujourd'hui. Cependant vous gardez une surveillance sur vos finances, vous n'aimeriez pas avoir de mauvaises surprises par la suite. Vous faites preuve de sérieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous bénéficiez d'appuis venant de relations nouvelles et êtes apprécié par la hiérarchie. L'évolution professionnelle passe par des prises de pouvoir. Une réunion peut se présenter et vous donner l'opportunité de vous exprimer sur des sujets intéressants.

Votre relation à l'argent crée des dépenses importantes. Des coups de coeur et des loisirs ne permettent pas de réaliser des économies. Il est conseillé de faire attention, car vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens. Des petites concessions sont à faire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Avec Mars dans le secteur, vous ferez preuve d'efficacité et n'attendrez pas pour prendre des initiatives. Il se pourrait que l'on vous demande de remplacer une personne en congés sur un poste dont vous ne connaissez rien ! Pas d'inquiétude, vous vous en sortirez très bien.

Le carré Jupiter/Neptune risque de placer vos finances en mauvaise posture. Ne vous laissez pas influencer par les publicités, les démarcheurs ou les relations qui vous proposeront de bons plans qui n'en seront pas. Gardez-vous de toute opération financière.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg

1110 Malikilé

Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

1111 Malikilé

Revoilà le Cadre d'Echanges

Plus de 5000 techniciens impliqués dans notre vision, notre projet politique et notre programme électoral. Tous s'engagent à travailler ensemble pour le développement durable et prospère de notre pays.

1112 Malikilé

Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !

Le Mali a-t-il la capacité de gérer la pandémie de COVID-19 ? Les capacités de 50 membres du CNT renforcées

1113 Malikilé

La polémique entre le Mali et la CEDEAO

Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition

1114 Malikilé

Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification

Conférence de presse sur le Bilan de la Transition : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement

1115 Malikilé

Essouffeu Mahamadou, son médiateur contesté !

Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir

1116 Malikilé

Le top départ !

Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

1117 Malikilé

Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23